# Gestion des salariés : je fais un point sur la réglementation

## **Objectifs**

Développer les connaissances réglementaires de base pour l'accueil et la gestion de salariés.

### Contenu

Appréhender les obligations de l'employeur lors de l'embauche et savoir réaliser ses déclarations

Identifier les documents essentiels de réglementation sociale Savoir faire sa déclaration préalable à l'embauche et identifier les types de contrat adapté à la situation

La Déclaration Sociale Nominative

Infos complémentaires



### Durée de la formation 1 jour(s)

#### **Tarifs**

Non adhérent 175€ Non agricole 175€ gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Nos formations ont un coût de 175€/jour. Les agriculteurs (chef d'exploitation, cotisant solidaire, conjoint collaborateur, aide familial), et les personnes en démarche d'installation munies d'une attestation délivrée par le PAI sont pris en charges par I

# Plus de renseignements

Lost Allison alost@adear13.com ADEAR 13 Bouches du Rhône 2 avenue du Colonel Reynaud 13660 ORGON Tel. 04.90.55.17.86

Taux de satisfaction: %



### Dates, lieux et intervenants

04 déc 2017

13660 ORGON

09:00 - 17:00 (7hrs) <b>Bulletin d'inscription</b>	13 A définir
Nom	Prenom
Adresse	
Courriel	
Téléphone	

Bouches-du-Rhône

 $\hbox{\it J-L Campodonico, conseiller entreprises MSA.}$ 

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à l'ADEAR13, 2 avenue du Colonel Noël Reynaud,